Office National des Forêts - Forêt domaniale du Haut-Agout - parcelles 22 - 23 - 25 - 55

Référence externe
ds 13120837

Méthode
Reboisement

Date de labellisation
08-10-2024 09:24:02

Région administrative
Occitanie

Pourcentage de financement
0%

Statut
LABELLISÉ

Total des crédits potentiels
2 546

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
15-11-2026 04:00:15

Type
Projet individuel

Créé le
27-06-2023 11:18:29

Description succincte
Les peuplements monospécifiques d'Epicéas communs des parcelles 22 - 23 - 25 - 55 de la Forêt domaniale du Haut-Agout (11,91 hectares) ont subi un dépérissement intense lié au changement climatique. Dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat, les parcelles ont été reconstituées en intégrant le concept de forêts mosaïques (peuplements mixtes et mélangés) et l'introduction de nouvelles essences dans le cadre des îlots d'avenir et DEDG.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	8
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	25
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Douglas
Mélèze d'Europe
Pin maritime
Pin taeda
Pin de Salzmann
Cèdre de l'Atlas
Séquoia toujours vert

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	2 048
Stockage produits	102
Substitution	395